

Le PTB veut engager 1000 travailleurs dans les maisons de repos pour soutenir les infirmières et les aides-soignantes

Ce mercredi 13 octobre auront lieu les discussions budgétaires au Parlement wallon. Le PTB va proposer qu'un amendement soit ajouté au budget régional afin de créer un fond d'urgence de 50 millions d'euros pour les maisons de repos. Et ce, afin de permettre l'embauche de 1000 travailleurs supplémentaires. Cette mesure d'urgence peut être financée en grande partie par le transfert d'argent venant de mesures destinées aux grandes entreprises.

Le personnel de terrain est actuellement exténué et aura du mal à faire face à une seconde vague de Covid-19 au sein des maisons de repos. Ces travailleurs, et surtout travailleuses, ont été héroïques tout au long de la crise dans des conditions extrêmement difficiles. Et souvent sans le matériel adéquat. Il ne suffit pas de les applaudir, ils méritent aussi notre reconnaissance et notre soutien.

Aujourd'hui, les infirmières et les aides-soignantes ne peuvent pas faire leur travail dans de bonnes conditions car elles sont surchargées de tâches logistiques ou administratives qu'elles pourraient très bien déléguer. De nombreux témoignages font état d'infirmières qui doivent remplir des certificats ou des rapports ou encore d'aides-soignantes qui doivent s'occuper du nettoyage et qui ont de moins en moins le temps de discuter avec les résidents...

Les témoignages qui viennent du terrain sont en effet éclairants: on a par exemple des aides-soignantes qui doivent faire 14 toilettes en moins de 4 heures le matin et à qui on rajoute encore le petit déjeuner et la vaisselle le week-end parce que les bénévoles qui s'en occupent habituellement ne sont pas disponibles. On a également des travailleuses qui se retrouvent obligées de commencer à réveiller leurs résidents à 5:30 du matin pour avoir le temps de s'occuper de tout le monde. Comme le disait ce témoignage d'une aide-soignante: "Je n'ai pas choisi ce métier pour vivre ça ! Où est l'humanité ? Depuis 20 ans, toutes les décisions politiques ont empiré la situation. Il n'y a pas assez de personnel ! Nos résidents sont malheureux, parfois sous-alimentés, souvent sur-médicamentés, etc. C'est inhumain. Ça doit changer !"

Il est donc nécessaire et urgent de soulager ces travailleuses et de leur donner le temps de faire leur travail en recrutant davantage de personnel. Les 50 millions d'euros que nous proposons permettent de recruter différents profils qui seraient actuellement bien utiles en maison de repos:

- Des aides-soignantes supplémentaires. S'il est actuellement très difficile de recruter des infirmières, la pénurie n'a pas encore atteint les aides-soignantes.
- Vu les règles sanitaires plus strictes, le maintien de la propreté des couverts et autres ustensiles de catering prend beaucoup plus de temps. Le recrutement du personnel spécifique pour ces tâches enlèverait un énorme poids au personnel des maisons de repos. Du personnel d'hôtellerie serait idéal pour cette fonction. Cela permettrait entre autre de recruter 200 à 300 travailleurs issus du secteur de l'horeca qui est particulièrement impacté par la crise.
- Du personnel administratif pourrait se charger des tâches de secrétariat médical et des toutes les procédures de contrôle mises en place depuis le début de la crise sanitaire.
- Et last but not least, tous les témoignages font état du besoin des résidents d'être impliqués dans des contacts collectifs à travers des jeux et des animations. Des animateurs pourraient dès lors organiser des visites et des distractions pour les résidents. Là aussi, cela offrirait 200 à 300 postes pour les travailleurs d'un secteur fortement touché par la crise. Celui de la culture.

Les moyens existent au niveau du budget wallon pour faire face à cette urgence. Dans le cadre de l'ajustement budgétaire, le gouvernement wallon peut réorienter certains moyens pour aider les maisons de repos et doit le faire. Ainsi, cette mesure qui coûterait 50 millions pourrait être financée de la manière suivante:

- 25 millions d'euros actuellement consacrés à des primes à l'investissement destinés aux grandes entreprises doivent être réorientés vers les maisons de repos. Cette stratégie consistant à distribuer l'argent public aux multinationales est une impasse comme on peut le voir avec des sociétés subsidiées directement ou indirectement comme GSK qui ne se gêne pas pour détruire des emplois ou comme Ryanair qui ne respecte pas ses travailleurs. Cet argent serait mieux investi dans les maisons de repos.
- Le gouvernement wallon consacre 20 millions d'euros au mécanisme dit "des carbone leakage". C'est un subside aux multinationales destiné à les maintenir sur le sol wallon en compensant les éventuelles pertes

qu'elles font en choisissant de produire dans un pays avec une législation environnementale plus stricte. Ce type de subsides n'empêche pourtant pas l'augmentation globale des gaz à effet de serre. Là aussi ces moyens seraient mieux utilisés au sein des maisons de repos.

- 5 millions d'euros du budget de 20 millions consacré au "rayonnement de la Wallonie" pourrait aussi venir aider les maisons de repos. Nous invitons le gouvernement wallon à mieux hiérarchiser ses priorités et à considérer que sauver nos anciens au sein des maisons de repos servira grandement au "rayonnement de la Wallonie."

Bien sûr, il faudra tracer des balises strictes pour garantir la bonne utilisation de ces fonds. C'est nécessaire si nous ne voulons pas qu'ils ratent leur cible.

- Ces nouveaux moyens s'ajoutent au budget de 260 millions annoncés par la Région Wallonne pour soutenir le secteur non-marchand.
- Ces nouveaux moyens s'ajoutent au budget déjà prévu par la ministre wallonne de la santé Christie Morreale dans le but de transformer des lits MR (Maisons de repos) en lits plus médicalisés de MRS (Maisons de repos et de soins). Cet engagement ne peut être remis en question.
- Ces nouveaux moyens ne pourront servir que pour le recrutement de personnel complémentaire et non pas pour remplacer du personnel qui serait par exemple en fin de contrat.
- Ces nouveaux moyens devront être utilisés en concertation avec les organisations syndicales.

Les applaudir c'est bien, les soutenir c'est mieux !

Service presse - PTB

Info : Germain Mugemangango - germain.mugemangango@ptb.be - 0487/427848